

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



E-fund Patrimoine

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0013333796 (Part C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

E-fund Patrimoine a pour objectif de gestion d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de trois (3) à cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite (15% MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis et convertis en euro + 50% JPM GBI EMU coupons réinvestis + 35% [€STER capitalisé + 0,085%]) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire sur les marchés actions et de taux internationaux via la sélection d'OPC. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le calcul de la performance de l'indicateur de référence sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu ; à savoir généralement en J-1, à l'exception de l'€STER valorisé en J).

Le portefeuille du FCP est investi au minimum à 90% en parts et/ou actions d'OPC dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund) et à titre accessoire en liquidités. Il bénéficie d'une allocation diversifiée en termes de styles, de zones géographiques et de produits.

La stratégie discrétionnaire mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP :

(I) une stratégie de gestion directionnelle reposant sur les critères suivants : (i) l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement.

Le FCP sera investi :

- entre 0% et 30% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund) spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (jusqu'à 30% de petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations) et de toutes zones géographiques (incluant les pays hors OCDE, y compris les pays émergents) et de tous secteurs. Toutefois, l'exposition cible recherchée sur les marchés des actions sera de 15% de l'actif du FCP.

- entre 60% et 100% (i) en OPC dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et convertibles) de toutes zones géographiques (incluant les pays hors OCDE y compris

émergents), émis par des Etats, des émetteurs privés, et de toute qualité de signature, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative dite « High Yield » (jusqu'à 30% max) et/ou (ii) en OPC ne relevant pas des catégories citées précédemment dont l'allocation diversifiée permet d'être exposée aux produits de taux et/ou aux produits d'actions ;

(II) une stratégie de rendement absolu (dans la limite globale de 40% maximum de l'actif net) : le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu de type « Long/short » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Arbitrage/Relative Value » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Global Macro » (entre 0 et 40% de l'actif net, Systématique (entre 0 et 40% de l'actif net) et « Situations spéciales » / « Event Driven » (entre 0 et 40% de l'actif net).

La fourchette cible de sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 9, cette exposition cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif.

La société de gestion pourra de manière exceptionnelle, réduire son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées ci-dessus en cas d'anticipation défavorable sur ces marchés au profit de stratégies de gestion monétaires (OPC monétaires) jusqu'à 100% maximum de l'actif net.

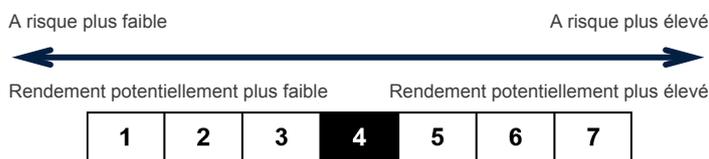
Le FCP pourra être exposé de façon indirecte via les OPC sous-jacent à hauteur de 20% maximum de son actif net en obligations subordonnées dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles.

Aussi, il existe un risque de change pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 50% de l'actif.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 (J-1) auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : J+3 (jours ouvrés). Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%)

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,11%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0,28%
------------------------------	-------

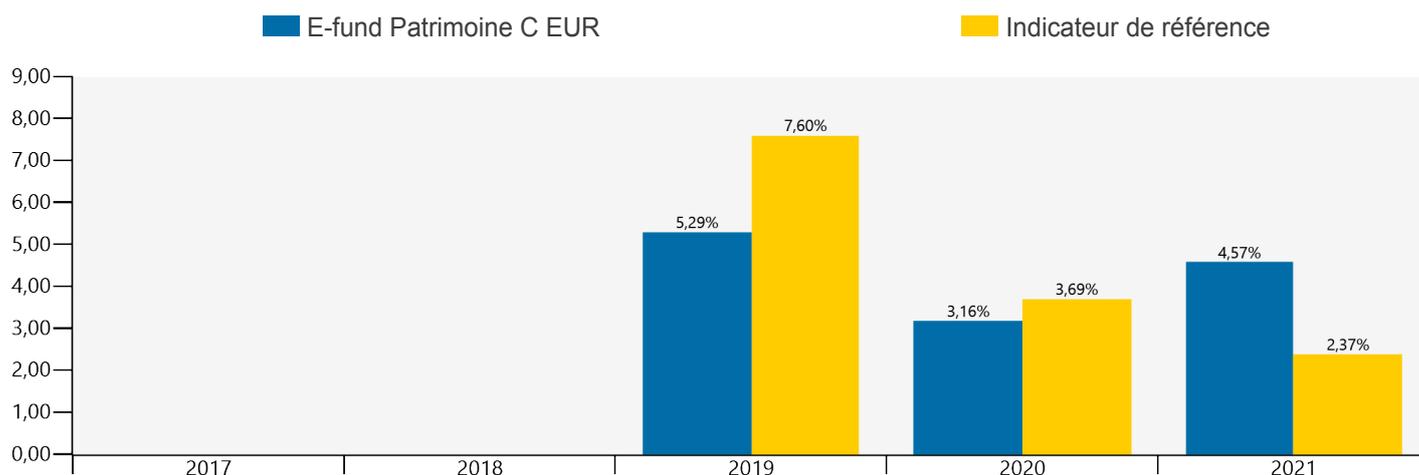
15% de la surperformance annuelle nette de frais par rapport à celle de l'indicateur de référence (15% MSCI Daily TR Net World USD + 50% JPM GBI EMU + 35% [€STER capitalisé + 0,085%]), à chaque clôture d'exercice.

Toute sous-performance du fonds par rapport à celle de l'indicateur

de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. prospectus). La commission est cristallisée à la date de clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2018.

La Part a été créée le 12/09/2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.